

L'utilisation de vos données pour la prévention et la santé au travail



Vos **données de santé** et d'exposition aux risques professionnelles sont essentielles pour la qualité du suivi individuel de votre santé par les équipes de la MTN Prévention qui vous prennent en charge.



Recueil des données

Dans le cadre de votre suivi de santé, la MTN Prévention recueille différents types de données, notamment, des données d'état civil, informations professionnelles, données relatives à votre vie personnelle et des données de santé.



Pourquoi ?

Assurer votre suivi médical professionnel, organiser les visites et actions de prévention, et/ou vous accompagner dans le maintien dans l'emploi.



Sur quelle base légale ?

- Obligations légales en santé au travail,
- Votre consentement lorsque nécessaire.



Destinataires des données

Vos données sont accessibles aux seuls membres de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail, placés sous l'autorité du médecin du travail et tenus au secret professionnel. Votre employeur ne reçoit que les avis et propositions relatifs à votre aptitude, à l'exclusion de toute donnée médicale.



Durée de conservation du Dossier Médical Santé Travail

Votre Dossier Médical Santé Travail est conservé minimum 50 ans après votre dernière visite



Exercice de vos droits

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation du traitement, à la portabilité des données et d'opposition concernant vos données personnelles. Vous pouvez également saisir la CNIL en cas de non-respect de vos droits ou non-conformité des traitements. Contact de notre DPO : dpo@mtn-prévention.fr

Pour plus d'informations veuillez consulter la mention d'information complète sur notre [site internet](#)